UN 2023 WATER CONFERENCE

WATER FOR HEALTH: ACCESS TO WASH, INCLUDING THE HUMAN RIGHTS TO SAFE DRINKING WATER AND SANITATION

UN Headquarters in New York, 22-24 March 2023, co-hosted by Tajikistan and the Netherlands

CASE STUDY FROM CAMEROON

by

WESDE



https://wesde.site



Plan de présentation

- I. Présentation ciblée du Cameroun
- II. Historique de WESDE
- III. Stratégie et politique nationale en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun
- IV. Cadre juridique et réglementaire en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun
- V. Cadre de suivi des ressources en eau au Cameroun
- VI. Cadre Économique et Financier de l'Eau et Assainissement
- VII. La GIRE au Cameroun
- VIII. Conclusion
- IX. Perspectives

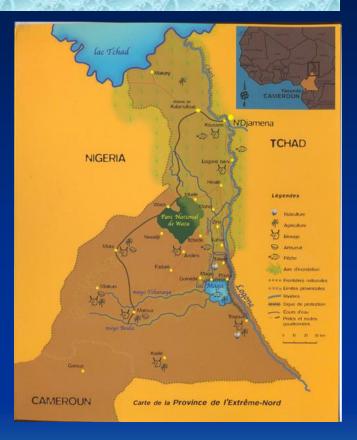






I. Présentation ciblée du Cameroun

- Location : Pays de la sous-région Afrique Centrale
- Superficie: 475.000 Km²
- <u>Limites</u>: Nord (Lac Tchad), Nord-Ouest (Tchad), Est (RCA), Sud (par 3 pays: Rép. du Congo – Gabon – Guinée Equatoriale), Ouest (Nigéria et l'Océan Atlantique)
- <u>Climat</u>: 2 zones existent: la zone de climat équatorial et la zone de climat tropical
- <u>Géomorphologie</u>: 5 zones existent: (1)les terres côtières, (2)le plateau du sud, (3)le plateau de l'Adamaoua, (4)la chaîne montagneuse de l'Ouest, (5)les terres basses du nord.







I. Présentation ciblée du Cameroun (suite)

 Découpage administratif : 10 régions, 58 départements, 268 districts, 54 arrondissements

Ressources en eau:

- → Pays très arrosé de manière inégale sur l'ensemble du territoire (de 5000 à moins de 500mm) alors que la localité de Débunsha qui reçoit 10 à 12m d'eau alors que l'Extrême Nord reçoit moins de 1.000mm d'eau par an.
- → En terme d'eaux de surface: 6 principaux Bassins Hydrographiques(BH) existent: (1)le BH de la Sanaga, (2)le BH de l'Ouest de la Sanaga, (3)le BH du Sud de la Sanaga, (4)le bH du Niger, (5)le BH du Congo, (6)le BH du Tchad.







I. Présentation ciblée du Cameroun (suite)

- → Pour les eaux souterraines: essentiellement utilisées pour l'approvisionnement en eau potable, ces eaux sont estimées à 2.700 milliards de m³, des réserves statiques;
- <u>Disponibilité des ressources en eau</u>: ce sont 283,5 milliards de m³, 18,539 m³, par an et par habitant
- Enjeux liés aux ressources en eau:

 (1)demande croissante en eau → conflits dans l'usage de l'eau, (2)augmentation de la pollution des ressources en eau → réduction de la quantité d'eau utilisable → compétitions croissantes autour de la quantité disponible

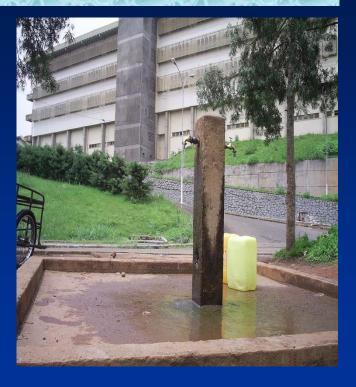






I. Présentation ciblée du Cameroun (suite)

Les problèmes identifiés dans le secteur de l'eau et assainissement sont multiples: (1) L'inadéquation entre les moyens disponibles et les besoins exprimés dans le secteur; (2) L'absence d'une bonne stratégie de développement durable des infrastructures réalisées; (3) La faiblesse du cadre légal. (4) La pléthore d'intervenants qui conduit entre autre au double emploi,







I. Présentation ciblée du Cameroun (fin)

- Etat des lieux secteur eau et assainissement: 13 567 ouvrages d'hydraulique rurale déjà réalisés et répartis comme suit: 6.156 forages équipés; 27 mares; 3.785 puits modernes; 1.665 puits traditionnels. 1.211 sources aménagées; et 723 systèmes d'AEP.
- le taux d'accès à l'eau potable se situe en zone rurale au tour de 40 % contre 87 % environ en milieu urbain.







II. Historique de WESDE

- Création & légalisation : créée le 5 janvier 2004 et légalisée le 28 décembre 2004 sous le n°134/RDA/K22/BAPP
- Contexte: Absence des ONG/Ass.
 spécialisées en Eau, Energie et
 Assainissement dans la region de
 l'Extrême Nord → création de WESDE
 pour combler ce vide dans une zone où
 les besoins en Eau, Energie &
 Assainissement sont très courants du fait
 des caprices climatiques et des pratiques
 humaines quotidiennes inappropriées.







II. Historique WESDE (suite)

- Objectif Global: développer les capacités des populations en vue de faciliter leur implication dans la recherche permanente d'un mode de vie décent, harmonieux et respectueux de l'environnement
 - → Mener des études et rechercheaction sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
 - → Accroître le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable;
 - → Améliorer de manière significative les conditions d'assainissement, d'hygiène des populations démunies;
 - → Former et éduquer les populations à la gestion durable des ressources en eau et à la protection de l'environnement; etc...







II. Historique WESDE (suite)

- Domaine d'intervention:
 - → Environnement
 - → Education



Réseaux d'appartenance & de collaboration: ANEW, FAN, GWA, GWP, WA-Net, WIN, WaterJustice, WaterWatch, CiANet, AWN, Wetlands Int., pS-Eau, etc.





III. Stratégies et politique nationale en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun

- Constat: En raison probablement de l'existence des ressources en eau abondante dans la plus grande partie du Cameroun, la maîtrise de l'eau n'a pas toujours été considérée comme axe majeur de la politique de développement du pays;
- Conséquence: il n'existe pas de véritable politique nationale de l'eau avec des objectifs et des stratégies clairement définis. Cependant...







III. Stratégies et politique nationale en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun (suite)

Il existe un grand nombre de documents de référence, ainsi que des documents des stratégies sectorielles, du domaine de l'eau; qui ne demande qu'à être mis en synergie pour constituer un guide de référence pour l'ensemble des acteurs et les partenaires de développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement;







IV. Cadre juridique et réglementaire en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun

- La base du droit à l'eau au
 Cameroun, c'est la Loi n°98/005 du
 14 avril 1998 portant régime de
 l'eau articulé sur 5 titres;
 - → Titre premier : Dispositions générales et champs d'applications du code de l'eau
 - → Titre deux : Protection des eaux
 - → Titre trois : Exploitation des eaux
 - → Titre quatre : Infractions et sanctions
 - → Titre cinq : Dispositions diverses et finales







IV. Cadre juridique et réglementaire en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun (suite)

- De plus, 6 décrets et 1 arrêté ont été adoptés par le Gouvernement:
 - → Décret n° 2001/161/PM du 08 mai 2001 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité National de l'Eau (CNE)
 - → Décret n° 2001/162/PM du 08 mai 2001 fixant les modalités de désignation des agents assermentées pour la surveillance et le contrôle des eaux
 - → Décret n° 2001/16 3/PM du 08 mai 2001 réglementant les périmètres de protection autour des points d'eau de captage, de traitement et de stockage des eaux potalisables;







IV. Cadre juridique et réglementaire en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun (suite)

- → Décret n° 2001/164/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités et conditions de prélèvement des eaux de surface ou des eaux souterraines à des fins industrielles ou commerciales
- → Décret n° 2001/165/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre les pollutions,
- → Décret n° 2001/166/PM du 08 mai 2001 portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement,
- → L'arrêté n°067/PM du 13 novembre 2001 portant création du Comité Technique de Coordination et de suivi du projet de transfert d'eau inter-bassins;







IV. Cadre juridique et réglementaire en matière de l'Eau et Assainissement au Cameroun (suite)

Les autres textes fondamentaux existant au Cameroun **en rapport** avec la gestion de l'eau sont:

- → Les lois n° 2004/018 et n°2004/019 du 22 juillet 2004 qui définissent respectivement l'organisation et le mode de fonctionnement des mairies et des régions ainsi que les différentes compétences qui leurs sont transférées;
- → La loi cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement, qui vise la protection et la gestion rationnelle des ressources environnementales;
- → La loi n°98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun. Dans son alinéa 9, cette loi stipule... (i) la promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.

Au vue de ce qui précède, nous constatons que le cadre de mise en œuvre des ressources en eau est **multisectoriel**....







V. Cadre de suivi des ressources en eau au Cameroun

Plusieurs acteurs interviennent dans ce suivi, notamment:

- La Direction de l'hydraulique et de l'hydrologie du Ministère de l'Energie et de l'Eau
- Le Centre de Recherche
 Hydrologique du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- Le projet HYDRONIGER pour le suivi de 5 stations situées dans le bassin versant du Niger.







VI. Cadre Economique et Financier de l'Eau et Assainissement de base ou qui n'ont pas de s'en procure de moité, au plus tard en 2015. la proportion d'individus qui n'ont pas accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base ou qui n'ont pas de s'en procure. VI. Cadre Economique et Financier de l'Eau et Assainissement de base ou qui n'ont pas de s'en procure. de l'Eau et Assainissement de base ou qui n'ont pas de s'en procure. de l'Eau et Assainissement de base ou qui n'ont pas de s'en procure.

- Lien: la forte corrélation entre l'eau et le développement économique et social justifie les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le domaine de l'eau. Ces efforts traduisent l'envergure du financement public du secteur de l'eau
- Conséquences: ce secteur est financé principalement par des ressources extérieures (prêts et dons à l'Etat).







VII. La GIRE au Cameroun

- La <u>Gestion Intégrée des</u> <u>Ressources en Eau</u> (GIRE) est une approche innovatrice de gestion de l'eau qui prend en compte la dynamique des ressources en eau au sein des espaces naturels, avec une implication de l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau.
- En 2005, le gouvernement du Cameroun a défini le processus d'élaboration du plan d'action de la GIRE au Cameroun (PAGIRE) qui s'étendra sur 29 mois.







VII. La GIRE au Cameroun(suite)

- Liens: cette GIRE cadre avec:
 - → L'objectif 6 des ODD et ceux du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) à savoir: «Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable»
 - → le processus d'élaboration de la politique du gouvernement dans le secteur de l'eau centré sur le Ministère de l'Energie et de l'Eau, et les autres acteurs (...ONG), les organismes d'aide multilatérale et bilatérale;







VIII. Conclusion

- Les stratégies nationales en matière d'eau et d'assainissement sont en cours d'élaboration;
- Il existe un grand nombre de documents de référence, ainsi que des documents des stratégies sectorielles, du domaine de l'eau; qui ne demande qu'à mettre en synergie pour constituer un guide de référence pour l'ensemble des acteurs et les partenaires de développement;







IX. Perspectives

- Les actions prioritaires à mener pour atteindre l'objectif 6 des ODD d'ici à 2030 peuvent se résumer dans les mesures ciaprès :
 - →(i) Amélioration de la gouvernance de l'eau;
- →(ii) Viabilisation et sécurisation des zones frontalières;
- →(iii) Réalisation de 1200 forages équipés de pompe à motricité humaine;
- →(iv) Réhabilitation et transformation des centres secondaires;







IX. Perspectives (suite)

- →(v) Etudes pour la mise en place d'un cadre incitatif pour l'entreprenariat privé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement;
 - → (vi) Promotion de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement adéquats des populations pauvres de nos agglomérations urbaines ; → (vii) Réhabilitation des ouvrages d'hydrauliques et d'assainissements existants./-







IX. Perspectives (fin)

• → (v) Fournir à plus de 50 000 personnes dans les zones rurales et urbaines des 10 régions du Cameroun un accès à l'eau potable d'ici 2030, conformément à l'ODD 6.







Quelques images sur la gestion de l'eau





MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION





https://wesde.site

